

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOÛR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.331 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

NÉCROLOGIE

Le 5 septembre 1936, ont eu lieu, en l'église de Lyon-Saint-Clair, les funérailles de notre excellent collègue Henri GINDRE, pharmacien à Lyon-Saint-Clair, membre de notre Société depuis 1909, président en exercice de notre Section de Botanique.

Tous ceux qui ont connu H. GINDRE se souviendront de son affabilité, de sa bonhomie souriante, de son assiduité aux excursions de la Société Linnéenne. Sa profession de pharmacien, son goût pour la botanique, puis des deuils de famille douloureux, avaient resserré les liens qui l'unissaient à notre Société. Il consacrait ses loisirs à de modestes travaux d'érudition sur la botanique et nos collègues ne reliront pas sans plaisir les trop rares articles qu'il a publiés dans notre *Bulletin mensuel* : « Sur la longévité des graines » (*Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, de février 1935) ; — « L'Hortensia et ses marraines » (*Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, de mars 1936) ; — « Sur quelques plantes douteuses mentionnées dans la Bible » (*Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, de juin 1936).

H. GINDRE était un modeste et nul ne doute qu'il eût pu laisser dans nos publications la place beaucoup plus large à laquelle il avait droit.

Notre collègue a été inhumé au cimetière de Caluire-et-Cuire (Rhône). Il était âgé de 64 ans. Nous renouvelons à sa fille, M^{lle} GINDRE, nos sincères condoléances.

12°	<i>Ilybius fuliginosus</i> F.	1	14	4	2
13°	<i>Dytiscus marginalis</i> L.			2	
14°	<i>Dytiscus semisulcatus</i> Mull			3	

b) PALPICORNES.

Hydrophilidae.

15°	<i>Helophorus brevipalpis</i> Bed	1	9	4	4
16°	<i>Helophorus granularis</i> L.	2	3	2	1
17°	<i>Hydrobius fuscipes</i> L.		1		1
18°	<i>Cymbiodyta marginella</i> F.. . . .			1	3
19°	<i>Laccobius nigriceps</i> Thoms		2	6	
20°	<i>Chaetarthria seminulum</i> Payk.. . . .		1		

Le groupement de *Platambus maculatus*, *Laccophilus hyalinus*, *Ilybius fuliginosus*, réalise bien l'association d'espèces des eaux légèrement courantes décrite par le Dr GUIGNOT, et la réunion des *Hydroporus* et *Agabus*, dans les mares de Guise et de Fontbel, semble indiquer la présence de fonds vaseux. La mare des Roches qui est la plus riche en espèces tient de la nature des deux groupements précédents.

L'espèce ubiquiste *Haliphys lineaticollis* est largement représentée dans les deux groupements de mares, mais elle manque à celle de Guise.

Les aberrations indiquées ont été recueillies dans la même mare et en même temps que les exemplaires de la forme typique.

Nous devons savoir gré à M. GAILLARD, notre savant directeur du Muséum, pour le grand intérêt qu'il porte à l'entomologie et pour les judicieuses remarques qu'il a faites au sujet des mares de Chenelette, qui n'avaient pas encore été signalées.

Il ne fait pas de doute que leur exploration méthodique donnerait de très bons résultats, car les chasses de M. GAILLARD, faites à une époque déjà tardive, ont malgré cela permis de dénombrer plus de vingt espèces différentes dans un espace relativement restreint.

Certaines d'entre elles, qui ne figurent que par un petit nombre d'exemplaires dans cette liste, sont ordinairement communes et doivent se trouver en grande abondance à d'autres époques de l'année.

OUVRAGES CONSULTÉS.

Dr GUIGNOT, *Les Hydrocanthares de France* ; — Cl. REY, *Palpicornes* (2^e édition) ; — M. DES GOZIS, *Tableaux de détermination des Dytiscides de la faune franco-rhénane* ; — M. DES GOZIS, *Tableaux de détermination des Hydrophilidae de la faune franco-rhénane* ; — E. BARTHE, *Tableaux analytiques des Coléoptères de la faune franco-rhénane*.

**Sur un procédé peu connu
pour la conservation des collections d'insectes dans les pays chauds**

Par Jean VINSON (Ile Maurice)

La conservation des collections d'insectes, dans certains climats chauds et humides, est très délicate. A l'Ile Maurice, où l'état hygrométrique de l'air atteint, dans certains endroits, une moyenne mensuelle de 85 à 90 % d'humidité relative, les spécimens sont bien vite attaqués par les moisissures

et deviennent à peu près inutilisables. L'emploi de la créosote, pure ou mélangée avec du chloroforme et de la naphthaline, donne quelques bons résultats, mais une étroite vigilance, pas toujours possible, est requise en raison de l'extrême volatilité de ces substances.

Le procédé suivant, qui nous a été indiqué par M. André MOUTIA, nous a donné des résultats tellement remarquables que nous croyons rendre service à nos collègues des pays chauds en le décrivant ici. Il n'est pas nouveau : Maxwell LEFROY l'avait préconisé pour l'Inde en 1911 (*Parasitology*, IV, p. 174), puis, le D^r LANGERON, dans son *Précis de Microscopie*, p. 764, 1925.

L'intérieur du « carton » ou tiroir est peint en blanc, ainsi que la face supérieure du liège qui en garnira le fond.

On fait fondre de la paraffine dans laquelle on ajoute, après fusion, un quart de son poids en naphthaline (soit : paraffine 80, naphthaline 20). A défaut de paraffine les bougies ordinaires, dites « minérales », peuvent être utilisées. Une petite quantité de la mixture en fusion est répandue d'abord sur tout le fond du carton ; sur cette couche on pose immédiatement le liège et on attend que le refroidissement soit complet. Puis on verse la mixture sur ce liège afin d'y former une couche ayant environ 1 à 2 millimètres d'épaisseur et on laisse refroidir.

L'indication suivante pourra être utile : il faut environ 3 gr. 5 du mélange ci-dessus par centimètre carré à traiter, fixage préalable du liège inclusivement.

Certaines précautions sont de rigueur : 1^o se servir d'une peinture qui ne jaunit pas ; 2^o la laisser bien sécher avant le paraffinage ; 3^o ne pas verser la mixture trop chaude sur la peinture qu'elle pourrait abîmer ; 4^o si le liquide contient des poussières, le verser à travers une mousseline ; 5^o placer les cartons bien à niveau aussitôt la mixture versée.

Les inconvénients sont minimes. Par exemple, il est très difficile d'obtenir une couche uniforme sur des grandes surfaces ; les cartons 26 × 19 centimètres sont les plus faciles à traiter. Il est possible que l'on reproche aussi à l'aspect intérieur des cartons de n'être pas aussi net que lorsque ceux-ci sont recouverts de papier. Mais si l'on considère la protection obtenue par l'emploi du liège paraffiné il n'y a pas à hésiter. En somme l'efficacité du procédé est due, d'une part, à ce que les surfaces hygroscopiques des cartons sont supprimées et, d'autre part, à ce que l'évaporation lente et constante de la naphthaline produit une atmosphère peu favorable au développement des moisissures et des petits insectes nuisibles aux collections.

Les larves des Pogonostomes Coleoptera Cicindelini

Par M. G. OLSOUFFIEFF, entomologiste à Tananarive
(Groupe de Roanne)

Depuis 1929 nous avons toujours recherché, avec le plus grand soin, pendant nos excursions dans les forêts de la Côte Est de Madagascar, les larves non encore connues des Pogonostomes, de ces Cicindèles si curieuses, habitant sur les troncs des arbres, et autochtones à notre grande île.

Il nous était évident que ces larves devaient habiter dans les terriers en forme de puits, ainsi que les autres Cicindèles terrestres, mais creusés, soit dans les troncs, soit dans les branches et nous les supposions nicher très haut dans les cimes inaccessibles des géants des forêts. Mais toutes nos recherches